

2018-5988
2019-07-30

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

**CONTENU NET :
25 Kg- 500 kg**

**Lier Glufosinate-ammonium 95% technical
HERBICIDE TECHNIQUE**

solide

UTILISÉ POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

DANGER



POISON

GARANTIE : GLUFOSINATE-AMMONIUM ... 95%

**N° D'HOMOLOGATION : 33136
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, APPELEZ :

Lier Chemical Co., Ltd
Address: Economic and Technical Development Zone, Mianyang, Sichuan, P. R. China. 621000

Hanson Industry Company
569 Rosehill Avenue
Stittsville, ON K2S 0E8
519-702-2185

MODE D'EMPLOI:

À utiliser uniquement pour la fabrication d'un herbicide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PRÉCAUTIONS:

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Fatale ou toxique en cas d'ingestion. Nocif en cas d'inhalation. Éviter le contact. Éviter d'inhaler/respirer la poussière et le brouillard de pulvérisation. Se laver à fond après avoir l'utilisation ou avant de manger et de fumer. Mettre des vêtements protecteurs, y compris des lunettes de protection et un respirateur pour manipuler le produit technique.

PREMIERS SOINS:

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Le personnel médical doit communiquer avec les Services d'information médicale de Hanson Industry Company, au numéro sans frais +1-519-702-2185.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Parmi les premiers signes d'empoisonnement, notons le vomissement, la diarrhée et la nausée. Des symptômes neurologiques (notamment altération de l'état de conscience, convulsions, tremblements et

coma) peuvent se manifester subitement sans signes avant-coureurs, dans un délai de 8 à 48 heures (période de latence). Il n'est pas recommandé de provoquer le vomissement. Cette mesure doit être envisagée uniquement si une grande quantité de produit a été ingérée, si l'ingestion s'est produite dans l'heure précédente et si le patient est tout à fait conscient. Le lavage d'estomac ne doit être envisagé que dans les deux premières heures suivant l'ingestion. Comme il n'existe pas d'antidote, le traitement doit être symptomatique et de soutien. En cas de convulsions, administrer des benzodiazépines. S'ils s'avèrent inefficaces, on peut utiliser du phénobarbital.

ENTREPOSAGE:

Entreposer dans le contenant d'origine. Ne pas entreposer à proximité de la nourriture de consommation animale, des semences ni des denrées alimentaires et ne pas les contaminer. Tenir loin du feu, d'une flamme nue ou d'autres sources de chaleur. Ne pas entreposer à des températures inférieures à 0°C ou supérieures à 50°C. Les températures d'entreposage normales doivent osciller entre 5 et 30°C.

ÉLIMINATION ET DÉCONTAMINATION:

Les fabricants canadiens de formulations qui utilisent ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale responsable ou au fabricant.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.